



Les valeurs de l'Union à l'épreuve du terrain : quel apport de la Charte des droits fondamentaux ?

Charter Up! Table ronde 2: Luxembourg, 12 novembre 2025

Organisée par l'IEAP Luxembourg - Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

Lieu: Melia Hotel, Park Drai Eechelen, 1499 Luxembourg

Grant Agreement 101142920 — CHARTER UP — CERV-2023-CHAR-LITI — Upgrading fundamental rights know-how for Luxembourg

Programme

Le public cible de Charter Up : les professionnels des droits humains au Luxembourg

Le projet Charter Up vise à outiller et à accompagner les praticiens pour mobiliser la Charte des droits fondamentaux dans toutes les affaires où elle peut être pertinente. Les <u>avocats</u>, <u>les personnels des ONG et des institutions de défense des droits humains</u>, et les juristes plus largement compris, sont conviés à nos formations. Celles-ci sont complémentaires des autres éléments du projet (notamment le Charter Checkpoint, permanence juridique assurée par Passerell, ainsi qu'une newsletter et une base de données de jurisprudence luxembourgeoise sur la Charte).

Les tables rondes

Dans le prolongement des séminaires et des ateliers Charter Up visant à équiper les professionnels des connaissances et outils nécessaires pour mobiliser la Charte des droits fondamentaux, les tables rondes rassemblent des acteurs luxembourgeois et des experts venus d'autres Etats membres de l'Union européenne, et proposent des échanges d'expériences et de bonnes pratiques autour de questions concrètes. Outre des présentations et discussions en plénière, la journée comportera aussi deux séances 'brainstorming' en plus petits groupes, sur deux des quatre thématiques prioritaires du projet, à savoir les droits de l'enfant et le droit à la protection des données personnelles.

Méthodologie

Le format des tables rondes vise à favoriser les échanges. Nous intégrerons des témoignages et des cas pratiques visant à encourager le dialogue et l'identification des bonnes pratiques.

Institut européen d'administration publique (EIPA Luxembourg) Passerell a.s.bl.

- Pr. Romain Tinière, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Rhône Alpes
- Dr. Salomé Lannier, Chercheuse postdoctorale à l'Université du Luxembourg
- M. Romain Robert, Responsable du secteur régulation numérique Unité politique et consultation, Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)



Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.





Marion Dubois, Directrice de Passerell, contact@passerell.lu

Fiona Lenert, Juriste spécialisée en droits humains, charter.up@passerell.lu

Dr. Catherine Warin, Avocate au Barreau de Luxembourg, présidente de Passerell, <u>c.warin@eipa.eu</u> Elisa Dolci, Project Management, <u>e.dolci@eipa.eu</u>

12 novembre 2025	
09.30	Accueil des participants
09.45	Mot de bienvenue
10.00	La valeur de la Charte et les valeurs de l'Union
	La valeur ajoutée de la Charte des droits fondamentaux par rapport aux autres sources de protection des droits fondamentaux Pr. Romain Tinière
	L'affaire <i>Commission contre Hongrie</i> sur les valeurs de l'Union : protéger les droits fondamentaux (égalité, vie privée, liberté d'expression) en protégeant les valeurs? Dr. Catherine Warin
	Discussion avec le public
11.00	Pause
11.15	Approches thématiques et retours du terrain
	L'apport de la Charte pour protéger les données personnelles Romain Robert
	L'apport de la Charte pour lutter contre l'esclavage, le travail forcé et la traite Dr. Salomé Lannier

13.30 Brainstorming

12.15

Travail en commun sur des cas pratiques inspirés de l'expérience luxembourgeoise



Discussion avec le public

Pause déjeuner

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.





Groupe A : Protection des données

Groupe B : Droits de l'enfant

14.45 Pause

15.00 Conclusions : (presque) deux ans de Charter Up!

Fiona Lenert, Marion Dubois et Catherine Warin

15.30 Fin de la table ronde 2

